

Conseil municipal du 20 mars 2025

MOTION pour permettre aux personnes à mobilité réduite d'assister aux spectacles organisés par la commune.

Considérant :

- Les horaires réduits du bus 34 le soir.
- La difficulté pour certaines personnes de se déplacer à pied, le soir, à la salle communale.
- Le souhait de ne pas augmenter le trafic automobile dans la commune ni de créer des parkings supplémentaires

Sur proposition des Verts de Chêne-Bougeries,

Le Conseil municipal invite le Conseil administratif :

- à proposer en lien avec les services concernés, le transport, sur inscription préalable auprès du secrétariat de la Mairie, des personnes à mobilité réduite habitant sur le territoire de Chêne-Bougeries
- à prévoir la ligne budgétaire nécessaire.

-----

:Dominique Messerli

Hélène Wyss

Sylvia Nissim

Jean Le Guern